



LISTE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 19 DÉCEMBRE 2022

Aujourd'hui, lundi dix-neuf décembre deux mille vingt-deux à vingt heures, le conseil municipal s'est réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes de Lacam d'Ourcet, commune déléguée de Sousceyrac-en-Quercy, sous la présidence de M. Francis LABORIE, Maire.

Présents : BENNET Nadine - BOY Marie-Laure - COLOMB-DELSUC Jean-Philippe - FOUILLAC Michel - FRAYSSE Nicole - GALOPPIN Véronique - LABORIE Francis - LAFAGE Gérard - MAZET Éric - PIOTTE Marcel - ROISIN Patrick - THEIL Carole - VERGNE Nathalie - VISTOUR Didier.

Absent(s) excusé(s) : CAPEL Sylvie – ROUDERGUES Ophélie.

Absent(s) représenté(s) : BOUCHARA Michel (pouvoir à GALOPPIN Véronique) - MORAND Coraline (pouvoir à FOUILLAC Michel) - ROUSSILHES André (pouvoir à LABORIE Francis).

Absent(s) : Néant

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte à 20 h 06.

Présents : 14	Excusé(s) : 2	Absent(s) : 0	Procuration(s) : 3
----------------------	----------------------	----------------------	---------------------------

Secrétaire de séance : Éric MAZET

ORDRE DU JOUR :

- Désignation du secrétaire de séance ;
1. Approbation du procès-verbal de la séance du 15 novembre 2022 ;
 2. Tarif 2023 de l'eau potable Comiac et Lamativie ;
 3. Service de l'eau potable Comiac et Lamativie - fixation du coût des différents services à réaliser ;
 4. Réseau AEP de Comiac - Projet d'interconnexion avec le Syndicat du Limargue et Ségala ;
 5. Tarif 2023 du camping de Comiac ;
 6. Tarif 2023 de l'assainissement collectif de Calviac et Sousceyrac ;
 7. Renouvellement de l'aide à l'acquisition d'un moyen de chauffage au bois ;
 8. Mise à jour du tableau des membres des commissions communales et des groupes de travail ;
 9. Motion pour la ligne POLT ;
 10. **Développement** :
 - 10.1. Demandes de subvention au titre de la DETR ;
 - 10.2. Fonds de concours Cauvaldor restauration du patrimoine ;
 - 10.2. Approbation de l'état d'assiette des coupes 2023 ;
 11. **Ressources Humaines** :
 - 11.1. Renouvellement des contrats d'assurance CNP du personnel pour l'année 2023 ;
 12. **Finances** :
 - 12.1. Réforme de la taxe d'aménagement – modalités de reversement à l'EPCI ;
 - 12.2. Admissions en non-valeur ;
 - 12.3. Subvention exceptionnelle au budget du Multiple rural de Comiac ;
 - 12.4. Subvention exceptionnelle à l'école de musique ;
 - 12.5. Détermination des durées d'amortissement des immobilisations ;
 - 12.6. Décisions modificatives ;
 13. Compte rendu du travail des commissions ;
 14. Questions diverses.



1° APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 15 NOVEMBRE 2022 :

Approuvé à l'unanimité.

**2° DÉLIBÉRATION N°95 ORDRE 01 DU 19/12/2022
TARIF 2023 DE L'EAU POTABLE COMIAC ET LAMATIVIE :**

Approuvée à l'unanimité.

**3° DÉLIBÉRATION N°96 ORDRE 02 DU 19/12/2022
SERVICE DE L'EAU POTABLE POUR LES COMMUNES DÉLÉGUÉES DE COMIAC ET
LAMATIVIE – FIXATION DU COÛT DES DIFFÉRENTS SERVICES A RÉALISER POUR
L'ANNÉE 2023 :**

Approuvée à l'unanimité.

**4-1° DÉLIBÉRATION N°97 ORDRE 03 DU 19/12/2022
PROJET D'INTERCONNEXION DU RÉSEAU D'EAU POTABLE DE COMIAC AVEC CELUI DU
SYNDICAT DU LIMARGUE ET SÉGALA – CONSULTATION DES ÉLECTEURS :**

Refusée par 15 voix contre, 1 voix pour (M. Jean-Philippe COLOMB-DELSUC) et 1 abstention (M. Didier VISTOUR)

**4-2° DÉLIBÉRATION N°98 ORDRE 04 DU 19/12/2022
INTERCONNEXION DU RÉSEAU D'EAU POTABLE DE COMIAC AVEC CELUI DU SYNDICAT
DU LIMARGUE ET SÉGALA – LANCEMENT DU PROJET :**

Approuvée à la majorité (M. Jean-Philippe COLOMB-DELSUC vote contre).

**5° DÉLIBÉRATION N°99 ORDRE 05 DU 19/12/2022
TARIFS 2023 DU CAMPING DE COMIAC :**

Approuvée à l'unanimité pour le maintien des tarifs.

**6° DÉLIBÉRATION N°100 ORDRE 06 DU 19/12/2022
TARIFS 2023 DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF POUR LES COMMUNES DÉLÉGUÉES DE
CALVIAC ET DE SOUSCEYRAC :**

Approuvée à l'unanimité pour le maintien des tarifs.

**7° DÉLIBÉRATION N°101 ORDRE 07 DU 19/12/2022
INSTAURATION D'UNE AIDE AU REMPLACEMENT DE CHAUFFAGES AU FIOUL PAR DES
SYSTÈMES DE CHAUFFAGE AU BOIS OU GÉOTHERMIE :**

Approuvée à l'unanimité pour le renouvellement 2023 et ajout de la géothermie.

**8° DÉLIBÉRATION N°102 ORDRE 08 DU 19/12/2022
MISE A JOUR DU TABLEAU DES COMMISSIONS COMMUNALES ET GROUPES DE TRAVAIL :**

Approuvée à l'unanimité.

**9° DÉLIBÉRATION N°103 ORDRE 09 DU 19/12/2022
MOTION EN FAVEUR DE LA DESSERTE ET DU DÉSENCLAVEMENT FERROVIAIRE – LE
LOT MÉRITE LE RESPECT**

Approuvée à l'unanimité.

10° DÉVELOPPEMENT :

**10-1-1-DÉLIBÉRATION N°104 ORDRE 10 DU 19/12/2022
RÉHABILITATION DU CAMPING DE COMIAC - DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE
DE LA DETR :**

Approuvée à l'unanimité.

10-1-2-DÉLIBÉRATION N°105 ORDRE 11 DU 19/12/2022
RÉHABILITATION DE L'ANCIEN CAFÉ DAVAL DE COMIAC EN LOGEMENT - DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DETR :

Approuvée à l'unanimité.

10-2-DÉLIBÉRATION N°106 ORDRE 12 DU 19/12/2022
FONDS DE CONCOURS "RESTAURATION DU PATRIMOINE" DE CAUVALDOR POUR LA RESTAURATION DU CALVAIRE DE SOUSCEYRAC – ACCEPTATION :

Approuvée à l'unanimité pour accepter la somme de 5 000 €.

10-3-DÉLIBÉRATION N°107 ORDRE 13 DU 19/12/2022
AUTORISATION D'EXPLOITATION FORESTIÈRE 2023 :

Approuvée à l'unanimité pour la parcelle forestière n°12 d'une contenance de 13,5 Ha.

11° RESSOURCES HUMAINES :

11-1-DÉLIBÉRATION N°108 ORDRE 14 DU 19/12/2022
RENOUVELLEMENT DES CONTRATS D'ASSURANCE CNP DU PERSONNEL COMMUNAL POUR L'ANNÉE 2023 :

Approuvée à l'unanimité.

12° FINANCES :

12-1-DÉLIBÉRATION N°109 ORDRE 15 DU 19/12/2022
RÉFORME DE LA TAXE D'AMÉNAGEMENT – MODALITÉS DE REVERSEMENT A L'EPCI :

Approuvée à l'unanimité. Seules les zones d'activités d'intérêt communautaire sont concernées. Celle de la commune ne rentre pas dans ce cadre. La commune n'aura rien à reverser.

12-2-DÉLIBÉRATION N°110 ORDRE 16 DU 19/12/2022
ADMISSIONS EN NON VALEUR :

Approuvée à l'unanimité pour le budget principal (420 €), ceux de l'eau (174,60 €) et de l'assainissement (5,65 €).

12-3-DÉLIBÉRATION N°111 ORDRE 17 DU 16/12/2022
SUBVENTION EXCEPTIONNELLE POUR LE BUDGET DU MULTIPLE RURAL DE COMIAC :

Approuvée à l'unanimité pour la somme de 5 000 €.

12-4-DÉLIBÉRATION N°112 ORDRE 18 DU 16/12/2022
SUBVENTION EXCEPTIONNELLE POUR L'ÉCOLE DE MUSIQUE DU SÉGALA LIMARGUE :

Approuvée à l'unanimité pour la somme de 2 240 €.

12-5-DÉLIBÉRATION N°113 ORDRE 19 DU 16/12/2022
DURÉE D'AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS À LA SUITE DU PASSAGE A LA NOMENCLATURE M57 :

Approuvée à l'unanimité.

12-6-1-DÉLIBÉRATION N°114 ORDRE 20 DU 16/12/2022
DÉCISION MODIFICATIVE N°06 AU BUDGET PRINCIPAL 2022 – SUBVENTION AU BUDGET MULTIPLE RURAL ET A L'ÉCOLE DE MUSIQUE – TAXE ADDITIONNELLE AUX DROITS D'ENREGISTREMENT :

Approuvée à l'unanimité pour une somme globale de 17 504 €.

12-6-2-DÉLIBÉRATION N°115 ORDRE 21 DU 16/12/2022

**DÉCISION MODIFICATIVE N°01 AU BUDGET 2022 DU MULTIPLE RURAL DE COMIAC –
SUBVENTION EXCEPTIONNELLE DU BUDGET PRINCIPAL :**

Approuvée à l'unanimité pour la somme de 5 000 €.

S'en suit l'examen des questions diverses.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h50.

Les délibérations du conseil municipal et les éventuels documents annexés, sont consultables dans leur intégralité au secrétariat de la mairie.

A Sousceyrac-en-Quercy, le 20 décembre 2022

Le Maire

Francis LABORIE


